



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Le Bénin réalise une belle performance dans l'employabilité des femmes dans le secteur industriel**

Selon le rapport « **Women, Business and the Law 2022** », le Bénin a réalisé une bonne progression dans l'amélioration du cadre légal et réglementaire relatif à l'employabilité des femmes. Cette avancée a été réalisée, notamment grâce aux réformes visant entre autres, la suppression des restrictions liées à l'exercice des emplois dits « physiquement difficiles » pour les femmes.

Dans ce rapport publié le 1<sup>er</sup> mars 2022, le Bénin fait **un bond substantiel de 15 places** en se positionnant à la 90<sup>ème</sup> place sur 190 pays, grâce à une amélioration de son score qui passe de 77,5 à 80,6 (sur 100). Le Bénin fait ainsi partie des cinq pays d'Afrique Subsaharienne ayant vu leur score augmenter, aux côtés de l'Angola, du Gabon, de la Sierra Léone, et du Burundi. **Par ailleurs, le Bénin est le seul pays de l'UEMOA ayant amélioré son score entre les éditions 2021 et 2022 de l'indice Women, Business and the Law.**

Pour rappel, le rapport « *Women, Business and the Law* » (Les Femmes, l'Entreprise et le Droit) mesure dans 190 pays, la discrimination explicite dans la législation, les droits juridiques et l'octroi de certaines prestations, les domaines dans lesquels des réformes peuvent renforcer la participation des femmes à la vie active. **Cet indice permet de voir dans quelles mesures les règles, procédures et les institutions établissent des différences entre hommes et femmes qui peuvent affecter les motivations ou la capacité des femmes à travailler ou à créer leur entreprise.**

La performance du Bénin reflète les efforts constants du Gouvernement du Président Patrice TALON dans la lutte pour une participation équilibrée des femmes et des hommes à la prise de décision et au développement de notre pays car, une société plus égalitaire entraîne une économie plus résiliente.

Fait à Cotonou, le 08 mars 2022

